

THEYOGIINME

YOGA

FORMATION

A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA

CURSUS INTENSIF AOUT 2019



200H INTENSIF

Semaine 1 / 5 au 10 Aout 2019 MONTPELLIER

Semaine 2 / 12 au 16 Aout 2019 MONTPELLIER

Semaine 3 / 19 au 24 Aout 2019 OUALIDIA MAROC

Semaine 4 / 25 au 30 Aout 2019 OUALIDIA MAROC

PRESENTATION & INSCRIPTION

INFOS

iloveyou@theyogiiinmeyoga.com

PROGRAMME DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DU YOGA

L'idée principale de cette formation est de proposer une base de 200H (standards internationaux) d'enseignement et de réflexion autour de la pratique et de la transmission du Yoga.

Cette formation se veut complète et riche afin de mettre sur le marché du travail des professeurs compétents et aptes à encadrer des groupes, mais aussi des individuels dans toute structure, privée ou publique.

Pour information, les places sont limitées à **15** pour cette formation.

Semaine 1 « Le vinyasa en pratique » 50h

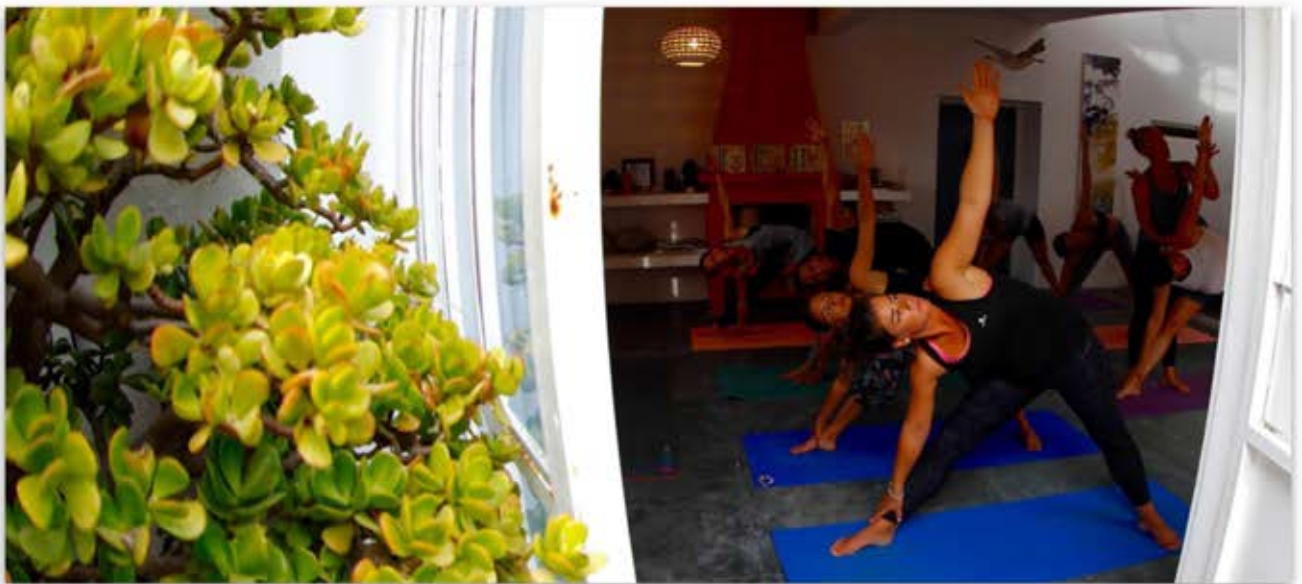
Une semaine axée sur la pratique, afin d'évaluer et de renforcer les capacités de chacun en tant que pratiquant.

- Pratiques guidées (30h)
- Nous commencerons à aborder l'anatomie et la physiologie appliquée au Yoga (5h)
- Afin de nous assurer du bien fondé et de la capacité à gérer l'humain dans sa complexité nous aurons des moments de réflexion sur des thèmes variés comme la gestion des émotions, les valeurs de vie, la confiance en soi et tenterons d'être le plus au clair avec nous mêmes afin d'être le plus « efficace » possible avec le public (10h)
- Nous aborderons les structures de cours et les différents thèmes à aborder en cours (5h)



Semaine 2 « L'autre » 50h

- Nous continuerons le travail de sequencing des cours et commencerons à guider des cours pour le groupe en formation (10h)
- Nous travaillerons sur la prise de parole et la manière d'être le plus clair dans la transmission (5h)
- Nous commencerons à travailler sur les ajustements et la correction des postures (5h)
- Pratiques guidées (20h)
- Nous aborderons le rapport physique à l'autre, les manipulations (5h)
- Enfin nous aborderons d'autres thèmes de travail sur soi comme les conditionnements, les peurs, le rapport à l'autre (5h)



Semaine 3 « La philosophie du Yoga et l'adaptation au monde moderne » 50h

- Etude des textes fondateurs du Yoga (10h)
- Mise en pratique au quotidien des principes du Yoga dans le monde moderne (5h)
- La méditation, qu'est-ce ? La vivre puis la guider (5h)
- Pratiques guidées (20h)
- Nous travaillerons sur les questions suivantes, le Yoga aujourd'hui, quelles adaptations, quels besoins, sous quelle forme ? (5h)
- Nous garderons des temps d'échange tout au long de la semaine pour toutes les questions arrivant à ce stade de la formation



Semaine 4 « Business of Yoga » 50h

- Nous aborderons ici toutes les possibilités offertes aux jeunes professeurs de Yoga, comment trouver un emploi ou créer sa structure (10h)
- Préparation du mémoire de fin de formation afin que chacun reparte avec une spécialisation, questions / réponses (10h)
- Pratiques guidées par les membres du groupe (20h)
- Nous ferons une revue des activités complémentaires possibles pour les enseignants de Yoga (2h)
- Stage dans une structure Theyogiinme Yoga (8h)



COÛT DE LA FORMATION

Le cout est de 2000€ pour les 4 semaines

TARIF EARLY BIRD : 1900€ payable en 1 fois avant le 05 Mars 2019

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement en totalité ou paiement en 3 mois : 700€ à l'inscription puis deux fois 650€ avant le début du cursus soit 2000€

Attention : l'inscription à cette formation ne peut pas faire l'objet d'un remboursement, elle vous engage à suivre le cursus dans sa totalité.

Annulation de la formation de notre part : remboursement intégral au prorata des semaines effectuées.

Les conditions de vente ci-dessous seront présentes sur votre contrat de formation (ci-après) à signer et à envoyer avec votre paiement.

QUESTIONS FREQUENTES

*Les cours auront principalement lieu au studio de Montpellier mais il nous arrivera peut être d'utiliser le studio de Castelnau pour des raisons logistiques et selon le thème de nos ateliers.

*Le niveau de Yoga n'est pas un critère de sélection, par contre votre implication dans votre pratique On et Off the mat en est une.

*Une bibliographie vous sera transmise à l'inscription

FICHE INSCRIPTION FORMATION 2019

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

> Depuis quand pratiquez vous le yoga et quels styles avez vous abordés ?

> Quelles sont vos motivations pour vous lancer dans un cursus de formation à l'enseignement ?

INFOS À RENVOYER PAR MAIL À iloveyou@theyogiiinmeyoga.com accompagnées de la convention de stage ci-après, datée et signée

CONVENTION DE STAGE DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DU YOGA

Entre les soussignés :

1) The Yogi In Me, SASU au capital de 1€ SIRET 812 249 126 00010 - code APE 8551Z - RCS MONTPELLIER - , enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76 34 09243 34 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ci-après désigné le stagiaire.

2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Formation de Professeur de Yoga Vinyasa

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L.6313-1 du Code du Travail.

o Elle a pour objectif de former des enseignants de yoga qualifiés et expérimentés. A l'issue de la formation, un diplôme sera délivré(e) au stagiaire.

Le nombre de places est limité à 15 personnes par session de formation.

o Sa durée est fixée à 200 heures sur 4 semaines réparties comme indiqué au début du dossier joint.

o Le programme de l'action de formation figure dans le dossier joint au présent contrat.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Une pratique assidue de Yoga ces dernières années.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

o L'action de formation aura lieu entre le ~~-----~~**05 et le 30 Août 2019**~~-----~~ à raison de quatre semaines de 50H (voir dossier du programme de formation) à THEYOGiINME YOGA STUDIO 45 rue Estelle 34000 Montpellier et a Oualidia au Maroc pour les deux dernières semaines

o La formatrice sera Layla Bennis, professeur diplômée, 600H de formation et 6 années d'enseignement au sein de la structure THEYOGiINME

o Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- Immersion dans la vie quotidienne des studios Theyoginme à Montpellier et Castelnaud
- 100H de pratique guidée et analysée
- 50H d'anatomie et physiologie appliquée au Yoga
- 50H de préparation à la vie professionnelle
- La rédaction d'un mémoire de fin de formation s'ajoutera au contrôle continu pour la délivrance du diplôme.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

o Le prix de l'action de formation est fixé à 2000 euros TTC ou 1900€ jusqu'au **05 Mars 2019**.
Early bird versé en totalité : 1900€

Après cette date, paiement en totalité ou paiement en 3 fois : 700€ à l'inscription puis deux fois 650€ avant le début du cursus soit 2000€.

Attention : l'inscription à cette formation ne peut pas faire l'objet d'un remboursement, elle vous engage à suivre le cursus dans sa totalité.

Annulation de la formation de notre part : remboursement intégral au prorata des semaines effectuées .

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes ;

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____ le _____

Pour le stagiaire

Pour l'organisme